

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 22 décembre 2022

NO 46

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Fin d'année 2022

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voilà maintenant rendus à la fin de l'année 2022 et disons que les derniers mois n'ont pas été de tout repos pour personnes d'entre nous.

Voici une mise à jour de quelques dossiers :

Démarche de transfert au MSP :

Dans ce dossier, les relances au nouveau ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel, ont été faites au courant des dernières semaines et nous attendons toujours un retour. En début d'année 2023, nous relancerons à nouveau le ministère pour connaître leurs réelles intentions, suite aux recommandations du Rapport final du Comité consultatif sur la réalité policière (CCRP).

De plus, cette semaine j'ai été contacté par des personnes responsables de l'enquête publique sur le décès de Norah et Romy Carpentier (2020 à St-Apollinaire). Cette enquête aura lieu en février 2023 et nous allons peut-être être appelés à témoigner lors des audiences. Cette démarche nous permettra de donner notre version sur l'implication des APF dans ce dossier et il s'agira également d'une « opportunité » d'ajouter des arguments à notre démarche de transfert vers le MSP.

Comité paritaire :

En 2022, nous avons tenu une seule rencontre du comité paritaire (octobre), mais il y a eu des bons avancés dans l'officialisation des comptes rendus. Malgré la complexité des échanges au courant des dernières années, ma nouvelle vis-à-vis de la DGARH désirait que l'on officialise les derniers comptes rendus et c'est ce que nous avons fait.

...2

2/

Au courant des prochaines semaines, l'employeur devrait rendre accessible (sur SharePoint) l'ensemble des comptes rendus. Vous recevrez une communication à cet effet et vous pourrez aller les consulter. N'oubliez pas que si vous avez des sujets à apporter au comité paritaire, transmettez-les à vos délégués régionaux et ils pourront nous les faire suivre par la suite.

Négociation :

La fameuse négociation... Je ne reprendrai pas tout ce qui a été dit dans les communiqués précédents, mais voici les dernières démarches et informations.

La semaine dernière, je me suis entretenu avec une des attachées politiques de Sonia Le Bel et je lui ai fait part de la situation à la table de négociation. Je l'ai informé que le « campement » des représentants du SCT faisait en sorte de bloquer la signature d'une entente de principe et qu'il n'y avait même pas de proposition gouvernementale en lien avec ces éléments (prime attraction/rétention + comité de retraite). Je lui ai dit que nous étions à la fin du chemin et que seule l'intervention de la Présidente du Conseil du trésor pouvait dénouer l'impasse.

Par la suite, cette semaine j'ai transmis une deuxième demande de rencontre à Mme Sonia Le Bel, car ils nous avaient relayés à la table de négociation, en réponse à ma première correspondance, et on nous mentionnait que les représentants du SCT disposaient des mandats nécessaires.

Ceci étant dit, demain nous avons une rencontre avec notre avocate afin de discuter des modalités pour demander un arbitrage des différends (art. 12-50.00 de la convention collective) afin de nous faire entendre devant un arbitre. Dans l'éventualité où nous décidions d'emprunter cette voie, vous en serez informé.

À titre informatif, il y a présentement le groupe des Constables Spéciaux qui sont devant le tribunal pour un arbitrage de différends en lien avec la présente ronde de négociation. Quant à nos confrères Gardes du corps, ils négocient toujours, mais nous nous tenons tous au courant des avancements de nos négociations respectives.

Baisse des effectifs :

Depuis les dernières années, nous constatons tous une flagrante baisse d'effectifs au sein de nos troupes. À titre informatif, en date du 15 décembre dernier, les listes de cotisations syndicales indiquaient que nous étions seulement 288 APF... Et oui, ça ne fait que baisser!

Depuis quelques années, nous mettons de la pression sur la PFQ afin qu'il réagisse et qu'il tente de stopper l'hémorragie. Que ce soit avec le redéploiement des effectifs, que nous avons constamment poussés pour qu'il se réalise, la stabilisation des emplois à statut précaire, que nous avons demandé dans la présente ronde de négociation, ou tout simplement connaître les raisons des départs volontaires, qui à ce jour, demeure toujours inconnu de la PFQ, nous avons sans cesse mis de la pression sur nos décideurs. Je dois avouer que l'organisation a fait de minimes démarches, mais il reste beaucoup de travail à faire pour repartir de l'avant.

Au courant des prochaines semaines, nous aurons finalisé le « Questionnaire de départ » et nous le ferons parvenir au plus grand nombre de personnes qui nous ont quittés volontairement depuis les dix dernières années. Nous croyons qu'il est important de connaître le « pourquoi » pour travailler sur la solution et présentement, la méconnaissance des raisons des départs volontaires par la PFQ, n'aide en rien pour mettre de bonnes solutions de rétentions et d'attractions du personnel en place.

Bien entendu, la baisse drastique des effectifs, combiné aux informations sensibles que nous avons brièvement discuté lors de la visioconférence provinciale de novembre dernier, nous laisse croire que c'est peut-être une action volontaire de la PFQ. Quoi qu'il en soit, nous poserons des questions claires et nous voudrions obtenir des engagements clairs de la PFQ, car si leur plan est bel et bien de baisser au plus bas les effectifs avant de mettre en place la restructuration des bureaux, nous devons tous nous lever et nous tenir « les coudes serrés » pour empêcher qu'on nous traite de la sorte.

Relations patronales/syndicales/APF :

Depuis le début des moyens « d'expression », nous avons constaté un certain détachement dans les relations avec l'employeur et même qu'avant la mise en place des premiers moyens (septembre), le SCT avait demandé à la DGPF de « couper les ponts » pour ne pas interférer dans la négociation. Nous avons très bien constaté que la PFQ n'avait aucun contrôle sur la négociation et nous considérons que c'est une grave erreur de procéder ainsi, car le canal de communication doit exister, et ce, même en contexte de négociation. À cet effet, une discussion en comité paritaire, lors de la négociation 2015-2020 avait eu lieu et l'employeur s'était engagé à maintenir le canal de communication pour ne pas créer de trop grands écarts entre nous. Aujourd'hui, la DGPF est obligée d'agir ainsi, car le SCT leur a ordonné...

Malgré tout, nous réitérons le message à l'effet que les moyens en place ne sont pas là pour créer des conflits avec vos gestionnaires respectifs. Nous constatons que ces derniers nous laissent une bonne latitude dans nos revendications et il est important de continuer en ce sens.

Visioconférence provinciale :

Comme vous l'avez constaté, nous avons décidé de commencer des visioconférences provinciales, suite à « l'éternisation » de la ronde de négociation. Présentement, nous en avons tenu trois (septembre / octobre / novembre) et nous allons en refaire d'autres assurément. Dans le contexte actuel, elles sont très utiles pour discuter de l'avancement de la négociation, mais dans le futur nous en ferons au moins une par année pour vous tenir informé des dossiers syndicaux et pour vous permettre de nous poser les questions que vous désirez.

Refus de travail vs Arme de soutien :

Au courant des derniers mois, un refus de travail en lien avec l'arme de soutien a été accepté par la CNESST. Suite à cela, plusieurs discussions ont eu lieu pour tenter de trouver une alternative et une arme qui ne risque pas de causer de blessure.

4/

Suite à cela, l'option du fusil de calibre 20 (semi-automatique) a été retenue et des tests ont été effectués le 1^{re} décembre dernier. Pour le moment, je n'entrerai pas dans les détails précis du dossier, mais d'autres essais avec d'autres armes seront nécessaires pour s'assurer que l'arme choisie sera sécuritaire et efficace.

Campagne de visibilité :

Au courant des derniers jours, vous avez peut-être constaté qu'il y avait des « Posts » sur notre page Facebook. Ceux-ci sont faits par l'agence Braque, qui est spécialisée en la matière, et en collaboration avec votre exécutif. Dans le contexte de la situation de pénurie de main-d'œuvre, de l'inaction du ministère et de la PFQ pour faire la promotion de notre emploi, et pour rallier le plus de monde possible à « notre cause », l'agent Mathieu Nadon (Labelle) a eu cette idée et nous avons embarqué dans ce projet.

Soyez à l'affût des prochaines publications et PARTAGEZ en grand nombre afin d'avoir une plus grande visibilité. Plus on en parle sur les réseaux sociaux et dans la population, plus les autorités gouvernementales se décideront à mettre les efforts nécessaires pour reconnaître notre métier.

Nomination au Conseil syndical 2022 :

Les 7,8 et 9 décembre dernier, nous avons tenu un Conseil syndical et des postes vacants ont été pourvus.

Voici les nominations :

1 ^{er} Vice-Président :	Étienne Gaudreau (Sherbrooke)
Comités SST directeur et uniforme :	Guillaume Blanchard (Duchesnay)
Comité de surveillance :	Karl Sexton (New Richmond)
	François Burelle (St-Jean-Richelieu)

En terminant, en mon nom personnel et au nom de mes collègues de l'exécutif du SAPFQ, je vous souhaite un très joyeux temps des fêtes et une très bonne année 2023. On se souhaite de la santé, de la joie, du bonheur... ET UNE CONVENTION SIGNÉE !!!

Si vous avez besoin de discuter ou besoin d'une intervention d'un représentant syndical au courant de la période des fêtes, n'hésitez pas à nous contacter et nous retournerons l'appel dans les plus brefs délais.

Je vous souhaite une très bonne journée!

Martin Perreault

Président provincial